

CIRCULAIRE DE RENTRÉE



C'est le début d'une nouvelle année scolaire pour les 167 élèves de l'école, les 9 maîtresses et les 2 ASEM.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET PERSONNEL DE L'ECOLE

| | |
|-------------------------------|---|
| CM2 Classe des lys | Brigitte BODIN (lundi/mardi) et Astrid ROSE (jeudi/vendredi) classelys@orange.fr |
| CM1 Classe des bleuets | Sylvie MENANTEAU classebleuet@orange.fr |
| CE2 Classe des tournesols | Alicia BOSSARD (Lundi/Mardi) et Florence GASSIOT (Jeudi/vendredi) clasetournesol@orange.fr |
| CE1 Classe des pivoines | Anne-Claire TERRASSON classepivoine@orange.fr |
| GS-CP Classe des myosotis | Anne POIRIER classemyosotis@orange.fr |
| MS-GS Classe des tulipes | Régine GUINAUDEAU clasetulipe@orange.fr |
| TPS-PS-MS Classe des lilas | Sophie DELAUAUD classelilas@orange.fr |
| Poste d'adaptation | Elisabeth DAVIET |
| ASEM | Catherine DUBOIS |
| ASEM | Eloïse PUAUD |
| Comptable | Fabienne VINET (le mercredi matin) |

ENTREE ET SORTIE DE L'ECOLE

| | |
|-------|---|
| 8h45 | Ouverture du portail |
| 9h00 | Début des cours |
| 12h10 | Pause déjeuner |
| 13h15 | Ouverture du portail |
| 13h30 | Début des cours |
| 16h35 | Sortie du soir |
| 17h30 | Fin de l'APC (le lundi et le jeudi pour les élèves concernés) |

L'entrée dans l'école se fait par le grand portail de la rue Lescure aux horaires précédemment cités. Merci de les respecter. En journée, vous devez sonner à ce portail pour pouvoir entrer dans l'école. Si vous êtes dans l'école, vous pouvez sortir en utilisant le bouton vert situé à droite sur le mur.

Votre enfant peut partir seul à partir du CP avec une autorisation. Les enfants de maternelle sont récupérés par leurs parents ou une personne extérieure à l'école désignée par eux (+ de 13 ans)

ABSENCE ET ABSENTEISME SCOLAIRE

1/ Vous devez impérativement nous prévenir en cas d'absence de votre enfant avant 8h45. Pour cela, vous devez envoyer un mail sur la boîte correspondant à la classe de l'enfant absent (voir tableau joint) Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de vous appeler pour que l'on sache bien où est votre enfant. **NOUS NE POUVONS ACCEPTER AUCUN ENFANT FIEVREUX OU CONTAGIEUX EN CLASSE** : pour son bien et celui des autres.

2/ Au retour en classe, l'enfant apporte un billet d'absence (Cf. modèle joint) ou un justificatif sur papier.

3/ L'école est désormais obligatoire à partir de 3 ans. Les demandes de vacances sur temps scolaire devront être transmises à l'Inspecteur par l'intermédiaire de l'école.

VACANCES SCOLAIRES

| | DEBUT APRES LA CLASSE LE : | REPRISE LE |
|------------------|----------------------------|---------------------------------|
| <i>RENTREE</i> | Lundi 2 septembre | |
| <i>TOUSSAINT</i> | Vendredi 18 octobre | Lundi 4 novembre |
| <i>NOËL</i> | Vendredi 20 décembre | Lundi 6 janvier |
| <i>HIVER</i> | Vendredi 14 février | Lundi 2 mars |
| <i>PRINTEMPS</i> | Vendredi 10 avril | Lundi 27 avril |
| <i>ASCENSION</i> | Mardi 19 mai | Lundi 25 mai |
| <i>ETE</i> | Vendredi 3 juillet | Lundi 1 ^{er} septembre |

MANIFESTATIONS ET REUNIONS A L'ECOLE

La photo de classe aura lieu vendredi 6 septembre, le matin.

- Vendredi 6 Septembre en matinée : Photo de classe
- Octobre : Benne à papier
- Vendredi 11 octobre de 18h à 20h : Portes ouvertes
- Mardi 15 octobre à 20h30 : Assemblée Générale de l'OGEC et l'APEL
- Décembre : Animations autour de Noël avec l'APEL
- Samedi 1^{er} février : Loto
- Dimanche 14 juin : Kermesse
- Mardi 30 juin : Pot de fin d'année

| REUNIONS DE CLASSE | |
|--------------------------|----------------------------|
| MS (Sophie) | Mardi 5 novembre à 18h15 |
| MS-GS (Régine) | Mardi 8 octobre à 18h15 |
| GS-CP (Anne) | Mardi 24 septembre à 18h15 |
| CE1 (Anne-Claire) | Jeudi 12 septembre à 18h15 |
| CE2 (Alicia et Florence) | Mardi 17 septembre à 18h15 |
| CM1 (Sylvie) | Jeudi 26 septembre à 18h15 |
| CM2 (Brigitte et Astrid) | Lundi 7 octobre à 18h15 |

REGLEMENT DE L'ECOLE

Le règlement de l'école a été réécrit par l'équipe enseignante en concertation avec des parents volontaires. Nous vous invitons à le lire avec vos enfants afin de prendre connaissance de toutes les règles qui fixent le cadre de notre école. Il vous parviendra également au format papier. Nous vous demanderons de le signer et de nous le renvoyer. Il vous sera ensuite restitué par le cahier ou la pochette de liaison de votre aîné.

FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité s'élèvent à 27€ par élève et par mois.

Si vous avez choisi le prélèvement automatique, la premier aura lieu le 5 octobre 2019.

Si vous avez choisi le paiement annuel, vous allez recevoir une facture à acquitter avant la fin du mois de septembre.

Si vous avez choisi le paiement par chèque au mois, vous recevrez une facture à chaque fin de mois que vous devrez renvoyer par retour.

DOSSIER DE RENTREE

Il nous manque encore quelques dossiers de rentrée. Si vous en recevez un exemplaire par papier, merci de nous le retourner le plus rapidement possible.

Merci également de nous renvoyer également vos attestations d'assurance à jour pour 2019-2020. Je vous rappelle qu'elles doivent couvrir la responsabilité civile et l'individuelle accident. Si ce n'est pas le cas, nous vous demanderons d'adhérer à la Mutuelle Saint Christophe (des formulaires sont encore disponible à l'école).

Merci à tous ceux qui donnent du temps pour le bon fonctionnement de l'école et le bien être des élèves !
Bonne année scolaire à tous les enfants, parents, enseignantes, personnel, catéchistes et membres des associations OGEC et APEL !